

BULLETIN MUNICIPAL

N° 7 - 2021

Imprimé par nos soins – Edité par la Mairie de Belrupt en Verdunois (Meuse) Directeur de la publication : le Maire, Bernard GILSON N° ISSN 1168-4399

REPAS DES AINES LE DIMANCHE 14 NOVEMBRE

Le repas annuel offert à nos aînés aura lieu le dimanche 14 novembre, à midi, un peu après la Saint Martin, fête patronale de Belrupt.

Ce repas devenu traditionnel permet à ceux qui le souhaitent de se retrouver dans un moment sympathique et de profiter d'un climat de rencontre. Le repas sera suivi d'une après-midi dansante. Toutes les personnes de 65 ans et plus sont donc invitées gracieusement. Ce sera aussi le moment de reprendre cette bonne habitude après la coupure du Covid.

Ce sera à la salle des fêtes et le repas sera préparé par Loïc Lesoudier et Grainne Nic Carthaigh, les patrons du Chaudron Vert. Quelques bonnes fées du village vont préparer cela avec eux.

L'invitation est gracieuse mais il sera possible, si les invités aînés le souhaitent, de se faire accompagner par une ou deux personnes, conjoint non compris (pas plus de deux accompagnateurs autres que le conjoint, afin de rester dans les capacités d'accueil les plus favorables). En ce cas, le ou les accompagnateurs s'acquitteront de la somme de 31 euros.

Pour organiser tout cela, merci de s'inscrire, en retournant en mairie le petit bulletin ci-après :

Madame, Monsieur ...

S'inscri(ven)t au repas du 14 novembre à midi à la salle des fêtes,
accompagné(e) de

FETE PATRONALE

Depuis de très nombreuses années, la Commune offre un petit cadeau aux aîné(e)s du village. Autrefois, au temps où la vie était plus difficile, il s'agissait d'un « colis » composé de gâteries, de provisions, ... Depuis un certain temps, il s'agit de bons d'achat valables chez tous les commerçants qui les acceptent (presque tous en fait) afin que chacune ou chacun puisse choisir ce qui lui plaît.

Cette année encore, ces cadeaux seront diffusés auprès de nos aîné(e)s vers la Saint Martin, qui est la fête patronale du village, le 11 novembre.

PARTICIPATION CITOYENNE POUR LIMITER LA DELINQUANCE ET LES CAMBRIOLAGES

Depuis plusieurs années, la Gendarmerie nous a proposé la mise en place sur le village du dispositif « Participation citoyenne » qui consiste à ce que des « référents », habitants du village, soient vigilants devant toutes les situations étonnantes qui peuvent évoquer des infractions, des cambriolages, etc.

Il ne s'agit pas de mettre en place une quelconque milice ou d'inciter les habitants à intervenir : seulement à informer rapidement la gendarmerie de toute chose suspecte, en ayant un accès privilégié à la gendarmerie par téléphone ou par internet.

C'est ainsi qu'une douzaine de personnes sont référentes sur Belrupt et ont le réflexe de surveiller des allées et venues suspectes ainsi que de faire attention aux voisinages, aux maisons lorsque les habitants sont absents, etc. Cela fonctionne plutôt bien et les résultats sont encourageants grâce à cette bonne coordination avec la Gendarmerie. Merci à eux.

PAR AILLEURS, ce dispositif cohabite avec une procédure plus ancienne qui consiste à prévenir la Gendarmerie lorsque vous devez vous absenter un certain temps (vacances par exemple). Les gendarmes passent alors régulièrement pour vérifier que tout est en ordre autour de votre habitation.

On n'est jamais assez prudent et vigilant !

UNE REUNION DE BILAN DE CE DISPOSITIF " PARTICIPATION CITOYENNE" EST PREVUE LE MARDI 19 OCTOBRE A 19 H 30 – salle 3 de l'école (on entre par la cour de l'école), ANIMÉE PAR LA GENDARMERIE.

Elle est destinée aux référents déjà désignés mais elle est aussi ouverte à toute et à tout volontaire pour participer à cette mission d'intérêt public.

UN CONSEIL DES JEUNES A BELRUPT

Cet été, un petit groupe de jeunes du village a proposé de se constituer en « conseil des jeunes », afin de faire part de leurs besoins, de leurs critiques, ainsi que de transmettre les propositions et réflexions des autres jeunes du village.

Devant cette proposition, la commission d'élus communaux, chargée des questions d'environnement, a tout de suite donné son accord et entrepris un premier travail avec eux.

Bien entendu, ce groupe n'est pas fermé et pourrait accueillir d'autres membres – le tout étant que le nombre ne soit pas trop élevé : sinon, c'est difficile de travailler. Ils sont actuellement 7.

Toute autre candidature peut ainsi être proposée aux conseillers municipaux membres du « groupe environnement » : Madame Marie Odile Texier, Monsieur Mathieu Huynen, Monsieur Nicolas Toussaint – ainsi que directement en mairie.

Voici un petit résumé condensé de la réunion du 17/08, avec 7 jeunes de Belrupt. Ces échanges ont été très fructueux et voir le dynamisme de la jeunesse fait beaucoup de bien.

Les points abordés ont été les suivants :

Mettre un message dans le bulletin municipal que les 2 roues sont considérés comme les 4 roues sur la route. Les vélos sont donc prioritaires sur les voitures au niveau des chicanes de la rue du Moulin. Les jeunes se font souvent couper la priorité.

Au même titre, question sécurité, petite piqûre de rappel sur la vitesse des voitures dans le village, souvent excessive.

2 chiens errants sont trop souvent en liberté. Pas dangereux en tant que tels, mais ils empêchent les jeunes de jouer au ballon et crèvent leurs balles ou courent après dès qu'ils jouent.

Beaucoup d'échanges au niveau du "City", le petit stade de la rue de la Fontaine et beaucoup d'attentes. Nous y sommes allés tous les 10 afin de mieux nous rendre compte sur place. En résumé, voici la liste des demandes proposées. Ils aimeraient un éclairage afin de pouvoir y aller le soir, un meilleur entretien des espaces verts autour du terrain, un accès amélioré avec des marches entretenues, l'installation de 2 bancs et d'un râtelier à vélo fixé au sol, une arrivée d'eau, et un petit parcours santé / accessoire musculation extérieur. Afin d'éviter que les vélos et les scooters roulent sur le terrain (qui a été dégradé), ils proposent de fermer l'accès et de laisser seulement la possibilité d'y accéder à pied. De même ils aimeraient pouvoir accéder du terrain derrière l'école au "City" en passant par le tourniquet (cela éviterait qu'ils sautent au-dessus du mur). Le portillon étant verrouillé, nous imaginons bien qu'il y a eu une raison.

Les jeunes se sont proposés spontanément de nettoyer le terrain, d'enlever les feuilles mortes et autres déchets tout en faisant attention à bien laisser le sable. Une belle initiative réalisée le 18 août.

Ils souhaiteraient savoir s'il est possible d'avoir un accès à une salle pour qu'ils puissent se réunir. Cela pose pas mal de questions niveau entretien, accès, dégradations... A défaut, éventuellement un accès à un préau. Le sujet est lancé, à voir...

Ils ont émis le souhait d'améliorer le terrain de foot du parc de l'école, à cause de trop nombreux trous présents.

Ils ont également spontanément parlé des dégradations dans le village et de certains actes d'incivilité. Qui casse les objets de l'armoire à dons (objets en verre explosés dans la cour de l'école que nous avons ramassés tous ensemble, raquettes de tennis cassées et balancées dans le ruisseau), qui a cassé l'abri bus, qui sonne aux portes le soir pour s'amuser ... ? A voir ensuite comment traiter ces actes et quelle communication adopter.

Pour finir, ils sont motivés à participer à la **journée citoyenne**. Ils auraient aimé qu'elle se passe durant les vacances d'été, nous leur avons expliqué que ça fait un peu juste question délai pour l'organiser, sachant en plus que de nombreuses personnes sont en vacances. Ils sont volontaires pour aider à entretenir le village.

Ils veulent que l'on déplace la table qu'il y a sous le cerisier du parc car cela empiète sur les limites du terrain de foot.

Liste des membres actuels de ce conseil des jeunes :

Maxime Ansmant, Cerise et Aubin Boulanger, Maxime Brabant, Paolo Lavina, Maëlle Lerouge, Lucas Oslaj.

A noter en complément :

En plus de l'entretien du « city stade », une partie de ces jeunes ont nettoyé des vasques, les abords du monument aux morts, une partie du cimetière, Ils ont aussi planté des fleurs dans une vasque, fleurs apportés par un habitant très heureux de voir des jeunes s'impliquer dans ce type d'action.

Comme quoi, si certains jeunes font des âneries, les mêmes sont aussi capables de faire des choses plus positives et utiles à tous. Les réponses à leurs demandes seront présentées à la prochaine réunion du Conseil des Jeunes pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

DES JEUNES TALENTS PROCHES DE NOUS

Des jeunes talents ayant vécu à Belrupt et toujours attachés à la région :

Quentin PIERRE et Romain POUTHIER, à peine 25 ans, mettent tout en œuvre pour que nos papilles pétillent. Le premier exerce son art, en tant que chef, à la table du château d'Hattonchâtel, le second en tant que pâtissier chocolatier chez Kestener, un grand nom du chocolat à Sarreguemines en Moselle.

Quentin dit « avoir toujours aimé jouer avec les casseroles » et c'est tout naturellement qu'après la classe de 3ème, il s'est orienté vers le métier de cuisinier, CAP au centre de formation des apprentis à Bar le Duc, puis apprenti cuisinier au restaurant du Bon Séjour à Verdun, puis brevet professionnel à Metz où il a travaillé dans un restaurant étoilé, puis BTS, un an à Nancy, est parti ensuite un mois à Londres, retour à Verdun aux « Jardins du Mess », à nouveau Nancy où après plusieurs postes, il est nommé « sous-chef ». Depuis 2020, Quentin a rencontré Fabien Calvi, gérant du château d'Hattonchâtel. Le rêve de Quentin se réalise ! Quand un second devient « chef », c'est une opportunité fabuleuse de créer sa cuisine car il a la confiance du patron. Il s'oriente vers la cuisine française, faite de produits du terroir local, fruits, légumes, viandes, poissons, volailles sont choisis pour leur qualité et leur fraîcheur, ensuite c'est à Quentin de sublimer les préparations, cuissons, présentations pour notre plus grand plaisir.

Romain, où et quand a-t-il découvert son goût pour la pâtisserie et le chocolat ? A 15 ans, en faisant son stage de 3ème au « Moulin des gourmandises » à Verdun où il a été très bien accueilli, « ce fut un déclic » dit-il. Puis Bar le Duc, CAP chocolatier en 2 ans, en alternance avec une grande maison au nom de « Kestener » à Sarreguemines, là il découvre l'excellence, sent bien qu'il a gravi un palier. Il affronte le concours de meilleur apprenti pâtissier de France et est sacré 3ème, il transforme tout ce qu'il touche en or. Puis direction Paris, il travaille dans plusieurs maisons où il fait l'expérience de l'exigence, du besoin de se dépasser sans cesse car la concurrence est grande ; l'épidémie de Covid modifie un peu l'emploi et le quotidien. Romain revient à Sarreguemines chez Kestener, en pâtisserie cette fois, avec le projet de mener une formation en viennoiserie pour toujours perfectionner son art. L'envie d'être le meilleur est aussi bien transmise par les nombreuses émissions télévisées consacrées au sujet.

Quentin et Romain ont en commun le sérieux, l'exigence, la compétence, l'envie de partager des émotions gustatives et de faire plaisir. Nous leur souhaitons de belles carrières.

UNE CHAMPIONNE A BELRUPT

Madame Sandrine DAUTEL, notre concitoyenne, a été sacrée vice-championne de France de VTT cette année.

Membre de la « meute » des Loups de Belrupt, le club VTT SAINT SYMPHORIEN, Sandrine Dautel est devenue vice-championne de France de cross-country dans la catégorie Master 3, le 9 juillet à Levens, dans les Alpes Maritimes !

Après avoir été troisième des championnats de France (et surtout après une longue pause dans la pratique du vélo !), et après la coupure de 2020, elle s'est beaucoup entraînée avec Mickaël Jacques, un ancien de Belrupt, devenu son coach. Beaucoup d'entraînement, beaucoup d'efforts et de ténacité. Ça paie !

Félicitations ...

AU CIMETIERE UN JARDIN DU SOUVENIR

Depuis plusieurs années, la Commune a créé un « JARDIN DU SOUVENIR » dans le cimetière, juste au-dessus des deux columbariums.

Un Jardin du Souvenir est un petit espace où l'on peut disperser les cendres d'une personne décédée et incinérée, sur une simple pelouse.

Cette dispersion des cendres se fait à l'initiative de la famille et avec l'autorisation de la Commune. Il suffit ensuite d'apposer une plaque portant le nom de la personne défunte (une plaque est également disponible pour une gravure).

Espace discret, peu connu en fait : c'est pourquoi un de nos concitoyens nous a invités à en reparler.

HALOWEEN AU VILLAGE

Les enfants déguisés sont attendus le samedi 30 octobre à 15h devant la mairie pour fêter Halloween. Ils partiront à la chasse aux bonbons avant d'échanger un goûter commun (n'hésitez pas à apporter un gâteau ou une boisson à partager). Merci aux habitants de réserver un bon accueil aux petits monstres et autres sorcières. Pour rappel, les plus jeunes devront être accompagnés par un adulte responsable.